PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

CRPE modèle 2013 applicable 2014

Épreuve d'admission (à l'oral)

J-Y ALLIN
INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Centre Val de Loire Académie d'Orléans-Tours
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

A) LES TEXTES OFFICIELS

- L'arrêté du 19 avril 2013 paru au JORF du 27 avril 2013

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98653/les-epreuves-crpe-externe-troisieme-crpe-second-crpe-interne.html

INSCRIPTIONS : session 2019 jusqu'au 10 octobre 2019, 17 heures, heure de Paris,

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98883/etre-professeur-des-ecoles.html

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html

- La présentation des épreuves par le MEN

Source : http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html

- *Un point de repère « officiel » : les rapports des jurys académiques, en particulier ceux d'Orléans-Tours 2014, 2015, 2016, 2017*

http://www.ac-orleans-tours.fr/rh/concours_et_recrutements_reserves/enseignants_1er_et_2nd_degres/

Importance du site académique pour obtenir certaines informations

https://www.ac-orleans-tours.fr/rh/concours_et_recrutements_reserves/enseignants_1er_et_2nd_

Session 2021

► Concours externes, seconds concours internes, troisièmes concours (enseignement public - enseignement privé)

- Informations générales, conditions réglementaires...
- arrêté ministériel du 19 avril 2013

• Note à l'attention des candidats

Calendrier prévisionnel

Epreuves d'admissibilité :

• Français : lundi 12 avril 2021

• Mathématiques : mardi 13 avril 2021

ATTENTION : seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue du jury d'admissibilité

▶ Informations générales

En vue de l'épreuve d'admission « Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat », les candidats déclarés admissibles devront fournir un dossier de dix pages au plus (annexes incluses hors page de garde), portant sur le domaine **choisi à l'inscription**.
Le non-respect du choix fait au moment de l'inscription entraîne l'élimination du candidat.

Page de garde du dossier de mise en situation: Les candidats admissibles devront utiliser **obligatoirement** le document à télécharger dans leur espace CYCLADES et respecter la charte graphique qui est indiquée.

▶ Envoi du dossier au Rectorat d'Orléans

Les candidats admissibles doivent adresser leur dossier en 3 exemplaires, au plus tard le (cachet de la poste faisant foi), impérativement en recommandé simple, à l'adresse suivante :

Rectorat d'Orléans
A l'attention du Président de Jury CRPE-Bureau des concours
21 rue Saint Etienne
45043 ORLEANS CEDEX 1

Je n'ai pas trouvé la date.

Tout dossier transmis hors délai entraîne l'élimination du candidat admissible.

Le dossier sera obligatoirement transmis en **3** exemplaires sous format papier, accompagné éventuellement d'une clef USB marquée au nom du candidat (1 seule clef pour les 3 exemplaires du dossier). Ces clefs seront conservées durant le premier trimestre **2021-2022** et pourront être rendues aux candidats, sur demande.

Ce support numérique ne devra comporter que les éléments explicitement cités en référence, dans le dossier papier. Le « support numérique » intègrera la source sonore, visuelle ou audiovisuelle citée en référence dans le dossier papier.
Le dossier sera paginé et relié uniquement avec des agrafes (pas de spirale).

▶ Entretien avec le jury

Le candidat prévoit tout le matériel nécessaire à sa prestation.
La responsabilité, l'utilisation et la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe.
Il n'est fourni, par les organisateurs du concours, que l'accès à un branchement électrique usuel.

Le candidat est autorisé à se présenter à l'épreuve orale avec un exemplaire de son dossier. Cet exemplaire doit être strictement identique à celui remis préalablement au jury et ne doit contenir aucun autre document et aucune note personnelle.
A son entrée dans la salle d'interrogation, le jury demandera au candidat de lui remettre son dossier papier et recevra un autre exemplaire de son dossier en échange.

STRUCTURE DU DOSSIER

(10 pages au plus annexes incluses hors page de garde)

1) Synthèse des fondements scientifiques (2 à 3 pages)

- Partie théorique du dossier :
  - Instructions officielles
  - Présentation du thème choisi et fondements scientifiques
  - Mécanisme d'apprentissage des compétences linguistiques choisies

2) Présentation de la séquence pédagogique (7 pages)

- Partie didactique et pédagogique du dossier :
  - Présentation de la séquence et tableau synoptique
  - Développement d'une séance
  - Conclusions
- Bibliographie et annexes

B) LA PRÉPARATION 2021 À L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

1) phase de MATURATION : **précision du cycle et du thème, du sujet, et si possible des supports et des activités langagières ciblées (janvier)**

2) phase **ACTIVE** de **CONSTRUCTION : la partie théorique (février)**

- **rédaction de la partie théorique à l'aide de lectures (scientifique, didactique, pédagogique)**

Production d'un écrit de travail *(rendu pour le 25/02 au plus tard)*

RELECTURE PAR LE FORMATEUR

B) LA PRÉPARATION 2021 À L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

3) 2ème phase **ACTIVE** de **CONSTRUCTION** (de début mars à fin avril)

- élaboration du **projet de séquence**
- approfondissement d'une **séance**
- **finalisation** de la **partie pédagogique** (avec test en classe si non réalisé auparavant)

RELECTURE PAR LE FORMATEUR

Envoi du dossier écrit au jury (pour le XX mai 2021)

4) Préparation de la soutenance

- avant la fin du mois de mai (mi-mai)

élaboration de sa soutenance et **entraînement dans vos INSPE respéctifs** *devant un « jury » de 2 formateurs (PEMF, PESPE) et devant ses pairs (sous réserve de faisabilité et de disponibilités des formateurs).*

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DE LA FORMATION

Module 1 de formation à distance (FAD) **Courant janvier**

- **Présentation de la formation**

Visioconférence 1 : xx janvier de xxhxx à xxhxx (1h30)

Module 2 de FAD **début Janvier**

- **Maturation du projet de dossier**

Visioconférence 2 : Xx janvier ou février de xxhxx à xxhxx (1h30)

Module 3 de FAD **jusqu'au 25 février**

- **Rédaction de la partie théorique** (achèvement de la mise au point partie scientifique)

Module 4 de FAD **Mars et Avril**

- **Elaboration du projet de séquence** (plan de séquence et la préparation de la séance expérimentée en classe)

Visioconférence 3 : xx mars de xxhxx à xxhxx (1h30)

Visioconférence 4 : xx avril de xxhxx à xxhxx (1h30)

- **Achèvement de l'ensemble du dossier d'option** (envoi du dossier le xx mai au plus tard)

Module 5 **Mai**

- **Elaboration de la soutenance**
- **Entrainement à l'oral de la soutenance (mi mai) dans les INSPE respectifs pour les admissibles**